

Service instructeur

DEVI - Direction de l'environnement et du cadre
de vie

Service consulté

**PLANETES 68
AU BOULOT J Y VAIS A VELO
EDITION 2018**

Résumé : Depuis 2010, des collectivités locales alsaciennes co-organisent le challenge « Au boulot, j'y vais à vélo » pour favoriser l'utilisation du vélo pour se rendre à son travail. Le défi se déroulera du 4 au 17 juin 2018. Le Département du Haut-Rhin y participe en tant que structure concourante depuis sept années et, depuis 2015, co-organise l'événement qui s'est élargi depuis l'an passé aux écoles et aux équipes pédagogiques. Il vous est proposé d'accorder une aide de 1 000 € pour cette manifestation.

Le Département du Haut-Rhin participe en tant que structure concourante depuis sept années au défi « Au boulot, j'y vais à vélo » et, depuis 2015, co-organise l'événement au travers d'une participation forfaitaire, d'un montant de 1 000 €, octroyée dans le cadre de son programme d'actions PLANETES 68. Il s'agit d'inciter les salariés et, désormais, les élèves à se rendre à son travail/établissement scolaire à vélo.

Les autres financeurs de la quinzaine sont le Pays Rhin Vignoble Grand Ballon, Colmar Agglomération, le Pays de Saverne Plaine et Plateau, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Sundgau, celui des Pays Thur-Doller, Bruche Mossig Piémont, Sélestat Alsace Centrale, Mulhouse Alsace Agglomération, Saint-Louis Agglomération, le Pays Thur Doller, le Pays d'Alsace du Nord, le Pays de la Déodatie et la Communauté d'agglomération d'Epinal qui vient de rejoindre le défi.

Cet événement s'adresse aux entreprises, associations et organisations publiques, classées par catégories selon le nombre de salariés qu'elles incitent à effectuer leurs trajets domicile-travail à bicyclette pendant les quinze jours du défi. A la fin, les kilomètres parcourus à vélo par leurs salariés sont décomptés et convertis en subvention (20 km = 1 €) versée à une association différente chaque année.

Après le succès de 2017 (29 écoles et collèges participants, 2 100 élèves et enseignants), le défi relance sa déclinaison « A l'école, j'y vais à vélo ! » en 2018.

L'ensemble des participants de l'édition 2017 a parcouru plus de 212 000 km pour se rendre sur son lieu de travail à vélo, soit 86 000 km de plus que l'an passé sur l'ensemble du territoire alsacien (hors Eurométropole). Au total, 200 structures (4 700 personnes) ont répondu à l'appel contre 159 l'année précédente et ainsi permis à l'association illzachoise « En avant roule » de percevoir 7 000 € pour l'achat de fauteuils roulants pour des personnes à mobilité réduite à Saint-Louis du Sénégal. Cette année, le défi solidaire versera les kilomètres parcourus à vélo convertis en € à l'association « Cyclo Club de Kingersheim » qui organise des balades en tandem avec des personnes malvoyantes afin de faciliter leur accès à des loisirs sportifs.

La remise des prix aura lieu, comme l'an passé, au Conseil départemental, à Colmar, le 28 juin 2018. En interne aussi, l'édition sera reconduite par la Direction des Ressources Humaines et de la Communication Interne.

Le budget prévisionnel du défi 2018 (tenant compte des 2 avenants) est de 18 500 € (animation du site et du challenge, stagiaire de 6 mois, frais de réception pour la remise des prix, etc...). Il provient de subventions et de participations des collectivités coorganisatrices. Le montant demandé au Département est de 1 000 €.

L'avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de vie a été sollicité.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'accepter d'être coorganisateur de l'édition « au boulot j'y vais à vélo » 2018,
- d'approuver la convention de partenariat et les deux avenants à signer avec l'Association PETR du Pays du Sundgau et les structures co-organisatrices du projet, joints à la présente délibération, et de m'autoriser à les signer,
- d'accorder au PETR du Pays du Sundgau, porteur de l'édition 2018, une aide financière pour 2018 de 1000 €,
- de prélever le montant de 1000 € sur le Programme C751 chapitre 65 fonction 738 et nature 6568 (paiement unique).

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT